



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

A
DA
LI



SOMMAIRE

4 L'ASSOCIATION ADALI

Identité.....	4
Territoires d'intervention	5
Pôles d'activités	5

6 LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE À ADALI

8 LOGEMENT - HÉBERGEMENT

Les Foyers de Jeunes Travailleurs	10
La résidence sociale Campus	12
L'accompagnement renforcé des jeunes en Contrat Jeune Majeur	14
Les Logements Transitoires Jeunes	15
Les logements temporaires	16
La médiation et intermédiation locative	17
Les maisons relais et la résidence accueil.....	18
Les dispositifs d'accompagnement vers le logement	20
L'accompagnement vers le logement des jeunes réfugiés	20
Les plateformes Loj'Toît	22
L'Accompagnement Social Lié au Logement	23

24 L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF EN TEMPS DE CRISE

26 INSERTION

Les accueils de jour.....	28
La référence RSA.....	30
Les ateliers d'insertion	30
Le Point Accueil Écoute Jeunes	31

32 FAMILLE

La médiation familiale.....	34
L'espace rencontre parents / enfants	35

36 ENFANCE

L'accueil d'urgence.....	38
L'accompagnement des MNA.....	40

42 SANTÉ

Les Appartements de Coordination Thérapeutique..	44
--	----

46 LES SERVICES SUPPORTS

Ressources humaines.....	46
Projet et développement	49
Moyens matériels	50
Moyens financiers.....	51

Partenaires	51
-------------------	----

ÉDITO

L'année 2020 est une année si particulière ! La pandémie du Coronavirus est venue nous surprendre dès le mois de mars et jusqu'à la fin de l'année !

Durant toute cette période, qui a connu de multiples évolutions, la quasi-totalité de nos activités a été maintenue. Nous avons été en recherche constante d'équilibre entre réponse aux besoins de service, protection des usagers et protection des salariés. Cette période a donc créé des bouleversements dans l'organisation de travail, des bouleversements dans les pratiques professionnelles ainsi que des bouleversements dans la relation avec les usagers (ces points font l'objet d'un développement dans ce rapport d'activité).

Nous tenons à saluer nos unions et fédérations qui ont su faire preuve d'une grande réactivité pour nous accompagner lorsque des obstacles se sont élevés devant nous, mais également pour faire entendre notre voix et être le relais des informations à diffuser.

De plus, il est important pour nous de souligner que nous avons réussi à passer collectivement ce cap, et ce, grâce notamment à l'engagement et à la motivation de l'ensemble des salariés de notre association. Nous tenons ici à les remercier une nouvelle fois.

Cette crise sanitaire doublée d'une crise sociale qui touche notamment les jeunes et les plus précaires, nous inquiètent particulièrement. En effet, nous observons des difficultés pour les jeunes à entrer sur le marché du travail, une augmentation de la pauvreté, ainsi qu'une dégradation de la santé mentale d'une part trop importante des usagers qui fréquentent nos différents services.

En 2021, nous devons donc veiller à maintenir, renforcer voire développer nos niveaux de vigilance et nos réponses sur les territoires, en lien avec nos partenaires financeurs, pour répondre aux besoins identifiés.

Eufémia RAGOT
Présidente

Céline LACÔTE
Directrice Générale



IDENTITÉ

ADALI est une association sociale et médico-sociale dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle.

Au quotidien, ADALI œuvre au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. L'association s'appuie sur les ressources et potentialités des personnes pour proposer un accompagnement adapté.

L'association ADALI est guidée par des valeurs humanistes avec pour principe fondateur la valorisation de la personne accompagnée.

Tolérance et solidarité sont deux piliers d'ADALI.

L'association place au cœur de son action la promotion individuelle et citoyenne, la mixité sociale et la bienveillance.

Au fil des années, l'association a évolué pour s'adapter aux nouvelles réalités sociales et aux différentes évolutions institutionnelles afin que l'accompagnement qu'elle propose s'inscrive au plus proche des besoins des personnes en difficulté.

TERRITOIRES D'INTERVENTION

ADALI est présente sur les départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

L'association est organisée autour de trois secteurs géographiques :



La Métropole du Grand Nancy



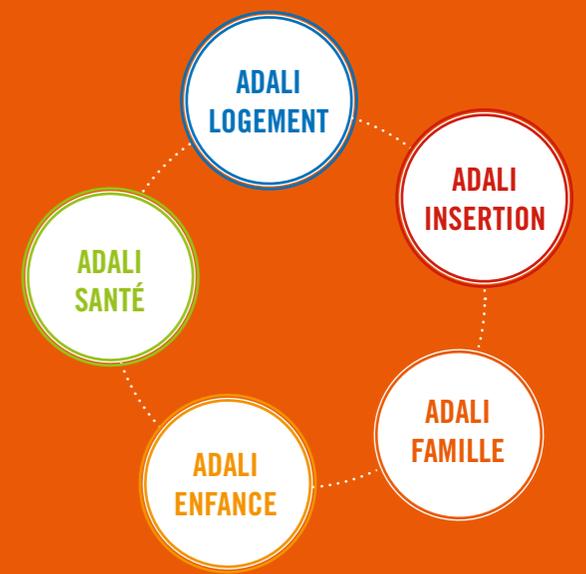
L'Ouest Vosges
(principalement sur les communes de Neufchâteau, Vittel, Mirecourt)



Les Vosges Centrales
(principalement sur les communes d'Épinal, Golbey et Monthureux-sur-Saône/Darney)

PÔLES D'ACTIVITÉS

ADALI inscrit ses missions au sein de 5 pôles d'activités :



LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

À ADALI

L'année 2020 a été une année spéciale. Le SARS-CoV-2 appelé aussi Covid-19 ou nouveau Coronavirus a provoqué une large crise mondiale obligeant de nombreux gouvernements à prendre des mesures inédites comme celle du confinement. Cette crise sanitaire du Covid-19 a amené individus, collectifs, entreprises et institutions à redessiner leur fonctionnement dès la mi-mars 2020 et ce pour une durée encore indéterminée au vu des périodes de confinement / couvre-feu qui se succèdent depuis. L'association ADALI a rapidement pris la mesure de cette crise et a adapté son fonctionnement de façon à sécuriser les salariés-es, les publics et à organiser la continuité de ses activités.

Le contexte sanitaire et les mesures de confinement ont représenté une obstruction à notre fonctionnement habituel. Toutefois, **l'association a très vite repensé son fonctionnement et refonder son rapport aux personnes accompagnées**, au temps et à l'activité afin de faciliter le passage de cette crise aux personnes qu'elle accompagne.

Notre activité a donc été impactée par la crise durant cette année 2020. Toutefois, **cette crise sanitaire a permis de révéler l'innovation et l'engagement des équipes de l'association**. Malgré la distance obligatoire induite par le premier confinement, les équipes ont assuré la continuité des activités envers les personnes accompagnées et ont déployé de nombreux supports d'accompagnement innovants visant à conserver le lien avec les personnes, à apaiser les tensions et à poursuivre les démarches visant le maintien des situations.

Très rapidement, l'association s'est organisée avec son service technique et maintenance générale pour mettre à disposition des équipes des produits de désinfection. Les salariés-es ont dû limiter leur déplacement dans les locaux et éviter les contacts physiques.

Les locaux ont été aménagés pour protéger les salariés-es. L'alternance des équipes a permis de limiter le contact des salariés-es entre eux. Dès la troisième semaine de confinement, la direction a choisi de mettre en place le télétravail pour les équipes socioéducatives. Grâce à la mobilisation d'outils de conférence en ligne performants et à l'animation d'équipe renforcée et bienveillante des responsables, **les équipes sont restées soudées toute la durée de cette crise et ont maintenu un niveau de mobilisation important** pour permettre aux personnes accompagnées de vivre au mieux cette phase troublée.



ADALI

La direction et les responsables de services ont assuré une veille quotidienne auprès des équipes afin d'adapter l'organisation de l'association au plus proche des réalités vécues par les personnes et les professionnels-les.

La phase de travail à distance et de télétravail a été une phase active et pleine d'imagination. De très nombreuses initiatives et réflexions ont été menées sur les sites pendant ces trois mois de confinement strict.

Les équipes ont à la fois profité de cette période où le temps s'est arrêté pour construire de nouveaux outils d'accompagnement à destination des publics, dans le domaine de la santé et également celui de la gestion du budget ou du logement. Elles ont aussi proposé aux personnes de très nombreux supports visant à les aider à mieux vivre cette période : défis sportifs et culinaires, cahiers de jeux, concours de dessin, ateliers d'écriture, aide aux devoirs en ligne, etc.

L'association s'est également équipée afin de lutter contre la rupture numérique des personnes les plus précaires et faciliter les cours en ligne pour les jeunes qui en avaient besoin.

Notre protocole sanitaire, une organisation adaptée et souple, l'acquisition de masques en masse et une meilleure connaissance des modes de propagation du virus nous ont permis d'organiser nos activités pour le deuxième confinement et les périodes de couvre-feu de façon à limiter les ruptures dans les parcours des personnes accompagnées et protéger les salariés-es.



LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement-Hébergement de l'association est transversal aux différents pôles géographiques de l'association. Que ce soit sur le Grand Nancy, sur le pôle Ouest Vosges ou sur le pôle Vosges Centrales, l'habitat y est présent. Historiquement, l'association œuvre dans ce champ depuis 1958. **Pour l'association, la promotion de l'habitat est une dimension centrale à la réduction des inégalités sociales.**

L'association a déployé de nombreux outils afin de permettre aux personnes accompagnées de s'investir affectivement dans un espace afin d'y créer un sentiment de sécurité qui leur permet d'entreprendre ensuite les démarches qui sont importantes pour elles au sein de la société.

En 2020, l'accompagnement que nous proposons dans le cadre de nos dispositifs a été perturbé par la crise sanitaire. Toutefois, les équipes ont redoublé d'inventivité pour accompagner les personnes et limiter les impacts de la crise.

LES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Taux d'occupation 90,7 %

117 entrées



121 sorties



Les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) proposent aux jeunes âgés de 16 à 30 ans des installations matérielles pour le logement et les moyens d'accès à l'autonomie. Ils ont pour mission la promotion individuelle et collective des jeunes, le soutien à leur insertion sociale et professionnelle par l'emploi, la formation, la santé, l'habitat et la vie sociale.

Les Foyers de Jeunes Travailleurs d'ADALI représentent une réponse adaptée à la diversité du public accueilli et permettent un accès progressif à la responsabilisation et à l'autonomie. Le pôle Grand Nancy dispose de 5 résidences proposant des logements allant du studio au T3. L'association gère également 1 résidence à Vittel.

La diversité de FJT permet à l'association de proposer des formules logement / accompagnement adaptées au grand nombre de situations des publics jeunes.

Les deux objectifs principaux des résidences sociales FJT sont :

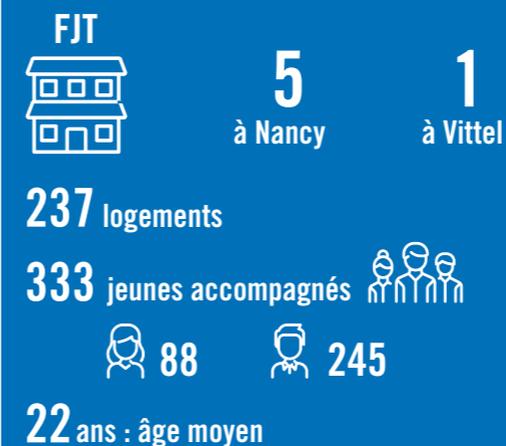
- . Proposer une solution de logement temporaire et transitoire
- . Mettre en œuvre un programme d'accompagnement social et d'insertion professionnelle des résidents-es, en individuel comme en collectif.

Le FJT représente une réponse à un moment pour des jeunes en pleine construction.

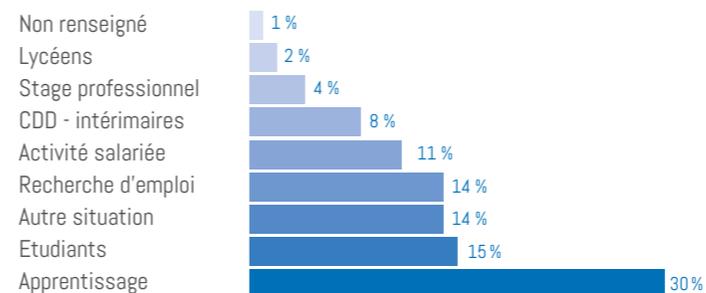
L'offre d'ADALI est au plus proche des réalités des jeunes et des territoires à travers des logements variés et des formes d'accompagnement individualisées.

L'exercice 2020 s'inscrit dans une forme de continuité par rapport à la tendance des années précédentes. Le service connaît des taux d'occupation élevés sur l'ensemble des résidences, cela dans un contexte marqué par l'augmentation de l'accueil de certains publics émergents et davantage précaires en particulier les jeunes en dispositif d'insertion (Garantie Jeunes, E2C), les jeunes étrangers hors UE dont les ex-MNA et les réfugiés. L'association a été touchée comme d'autres acteurs sur l'agglomération par un ralentissement des préavis, dus à la pandémie. Celle-ci n'a pas de façon saillante entraîné d'accroissement de difficultés financières, les jeunes ayant pu bénéficier du maintien de certaines ressources (différentes aides, chômage partiel...). Cependant la pandémie a davantage été facteur d'isolement et a impacté la santé mentale des jeunes, entraînant même des troubles avérés chez certains d'entre eux.

EN CHIFFRES



SITUATION DES JEUNES FACE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION



FOCUS

La réalisation de la fresque aux Abeilles

En 2020, l'UEAJ (Unité Éducative d'Activités de Jour) de Nancy et quelques jeunes du foyer de jeunes travailleurs des Abeilles ont réalisé une fresque après le confinement qui prône « la diversité en harmonie ».

Ce thème fait écho à la rencontre entre les populations. Pour ne pas avoir recours à des visages, des éléments de la nature ont été utilisés pour symboliser la diversité. On trouve sur la fresque un perroquet, un sapin des Vosges, un pangolin, un arbre de Tanzanie, des abeilles (qui rappellent le nom du FJT), un palmier, des bambous et une girafe. Ils ont été reproduits en projetant leur image sur le mur avec un vidéoprojecteur. Cette technique permet de tracer les contours avant l'opération de peinture en elle-même.

Les jeunes mobilisés autour de cette création étaient particulièrement fiers du résultat et également de pouvoir laisser une trace au sein du foyer.



Cette création a également représenté l'occasion de réinventer l'espace sur lequel la fresque a été créée. Dans la démarche écocitoyenne engagée par l'association, cet espace sera désormais vert, sans véhicules, avec des bacs potagers et un espace d'échange pour les jeunes. Le pôle Habitat Jeunes de l'association envisage d'y installer un arbre à livres.

L'inauguration a eu lieu le 20 juillet 2020 dans le respect des gestes barrières.

LA RÉSIDENCE SOCIALE CAMPUS



Cette résidence, exclusivement destinée à un public de jeunes alternants de 16 à 25 ans a pour but de lever les freins à la poursuite des études et de favoriser l'accès à la formation pour des personnes éloignées des centres de formation, ou de leur lieu d'apprentissage en proposant des installations adaptées et une présence socio-éducative.

Le Campus des étudiants-es en alternance a pour public des jeunes inscrits dans des cursus allant du CAP au diplôme d'ingénieur. Cette mixité des parcours favorise la motivation des plus jeunes à poursuivre leurs études ou à découvrir de nouvelles filières de formation dans une logique de tutorat. La résidence sociale, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui abrite de nombreux jeunes aux parcours et aspirations très diverses qu'il convient d'accompagner dans l'optique de faciliter l'autonomie de chacun-e et le vivre ensemble.



EN CHIFFRES

120 logements pour 160 places

80 studios

40 chambres doubles

207 jeunes accueillis

13

194

12 actions collectives

71 accompagnements engagés

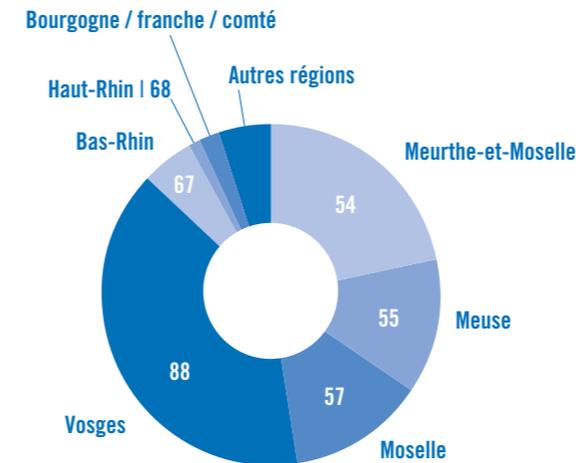
80 sorties

18 ans : âge moyen

LIEU DE FORMATION DES JEUNES



LIEU DE RÉSIDENCE DES FAMILLES



FOCUS

L'évolution de l'activité du Campus

Le nombre de jeunes accueillis a augmenté de 15 %, avec 179 jeunes en 2019 et 207 en 2020.

La part de jeunes garçons reste largement majoritaire mais diminue passant de 72 % en 2019 à 62 % en 2020.

Le CFAI voisin demeure de façon stable le principal prescripteur, ses étudiants en alternance représentant 75 % des résidents du Campus.

Les publics se sont diversifiés avec une augmentation des orientations de jeunes en contrat jeunes majeurs, notamment ex-MNA pris en charge par le CD 54 et en accompagnement renforcé, auxquels s'ajoutent quelques jeunes MNA en provenance des Vosges.

Après l'ouverture en 2018, l'année 2019 nous avait permis d'identifier différentes problématiques concernant les publics accueillis au Campus : les jeunes accueillis rencontrent des difficultés à se saisir de leur statut de résident. Cela impacte à la fois leur intégration sur le territoire et leur appropriation des démarches.

Nous avons en 2020 poursuivi une démarche visant à obtenir la reconnaissance du statut de Foyer de Jeunes Travailleurs pour la résidence Campus. Dans ce cadre une étude a été réalisée par l'URHAJ Grand Est pour caractériser l'inscription de la résidence sur son territoire et analyser les publics.

L'étude de l'URHAJ a conforté l'analyse des difficultés des publics : problèmes de socialisation et consommation de produits addictifs, tapage nocturne, gestion complexe des déchets et de l'entretien des parties communes, décrochage de certains jeunes, et manque d'autonomie sur les démarches administratives comme sur l'entretien du logement.

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES JEUNES EN CONTRAT JEUNE MAJEUR



Le pôle Grand Nancy accompagne jusqu'à trente jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance et disposant d'un Contrat Jeunes Majeurs.

Le Contrat Jeune Majeur permet de prolonger, au-delà de l'âge de dix-huit ans et jusqu'à vingt-et-un an, le soutien de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il peut consister en :

- Une participation financière sous la forme d'une allocation variant en fonction des ressources du jeune,
- Une aide à domicile par un intervenant socioéducatif, par exemple,
- Une prise en charge des dépenses courantes et de l'hébergement à titre temporaire par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Cette prestation s'appelle « Accueil provisoire jeune majeur ».

L'association accompagne les jeunes logés au sein de la résidence sociale Campus et des FJT du Grand Nancy afin de faciliter leur transition vers le statut d'adulte autonome. L'association propose un accompagnement renforcé aux jeunes et les soutient dans tous les domaines de leur vie : démarches administratives, logement, vie quotidienne, savoir-habiter, scolarité, insertion socioprofessionnelle, citoyenneté.

L'année 2020 a vu se poursuivre et se confirmer le partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle sur ce dispositif, avec une augmentation notable des orientations de 26 jeunes en 2019 à 38 en 2020. Le public uniquement composé d'ex-MNA en 2019 s'est élargi à des jeunes en contrat jeunes majeurs issus des territoires de Meurthe-et-Moselle.

EN CHIFFRES

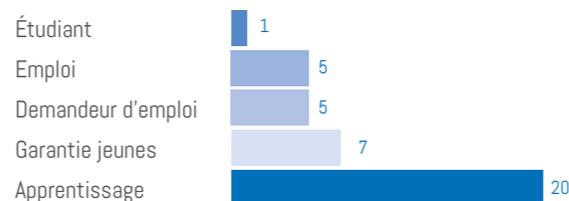
30 places : capacité du service

38 jeunes accompagnés

4 34

18,8 ans : âge moyen

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES



LES LOGEMENTS TRANSITOIRES JEUNES



L'objectif principal du dispositif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans, en situation de rupture et dont le manque d'autonomie et les ressources financières ne leur permettent pas un accès aux logements de droit commun. Le dispositif propose un hébergement en diffus et un accompagnement global renforcé.

Aujourd'hui, l'association dispose de logements à Nancy et à Épinal. Les premiers jeunes ont été accueillis à Épinal en début d'année 2020. Sur la commune d'Épinal, ce développement s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté. Il s'agit d'une première réponse habitat jeunes sur le territoire au vu des constats et besoins observés.

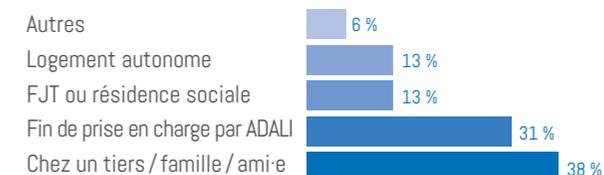
L'accompagnement vise à :

- Développer le pouvoir d'agir des jeunes
- Reconstituer un lien positif et structurant avec leur environnement
- Travailler sur le savoir-habiter et le développement de l'autonomie
- Mettre en place des activités spécifiques et collectives favorisant la redynamisation des parcours de vie des jeunes pour améliorer leur estime de soi et leur permettre de se projeter vers un avenir positif

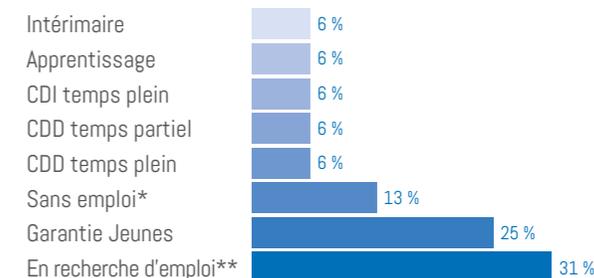
Les jeunes accueillis au sein du dispositif sont des jeunes aux parcours complexes souvent concernés par un parcours ASE, PJJ ou ayant déjà une expérience avec l'hébergement d'urgence.

À LA SORTIE DU DISPOSITIF :

SITUATION DES JEUNES FACE AU LOGEMENT



SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES



*minimas sociaux et/ou CJM ** indemnisé ARE

20 logements pour 30 places
13 logements pour 18 places à Nancy
7 logements pour 12 places à Épinal

39 jeunes accompagnés 11 28
20,5 ans : âge moyen

LA MÉDIATION ET INTERMÉDIATION LOCATIVE

La **Médiation Locative** consiste en la sous-location de 4 logements situés à Vittel, à des ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Plus Démunis (financement Conseil Départemental). L'accueil et l'accompagnement des ménages intervient souvent après un parcours locatif chaotique. L'ensemble des problématiques qui constitue le quotidien des personnes accompagnées est travaillé.

L'**Intermédiation Locative** permet à ADALI de sous-louer temporairement un logement à un ménage qui se trouve en fin de parcours d'hébergement, à l'issue d'une expulsion locative ou encore pour l'accès à un nouveau logement (financement Etat). La particularité de ce dispositif réside dans le fait que l'association loue le futur logement du ménage qu'elle lui met à disposition pour une période de 6 à 18 mois. Durant ce temps, l'accompagnement va consister à construire une véritable passerelle entre le propriétaire et le futur locataire. A l'issue de la période d'accompagnement, ADALI glisse le bail au nom du ménage qui devient ou redevient locataire de plein droit.

EN CHIFFRES

1 femme et 2 hommes accompagnés
dans le cadre de la médiation locative

3 femmes accompagnées
dans le cadre de l'intermédiation locative

LES MAISONS RELAIS ET LA RÉSIDENCE ACCUEIL

Les pensions de famille, ou maisons relais ont été formalisées par une circulaire datant de 1997. Suite à la réussite de l'expérimentation, les objectifs du projet ont été formalisés en 2002. A la suite de cela, deux autres dispositifs ont été créés, l'un à destination des populations vieillissantes et l'autre pour les personnes souffrant de troubles psychiques, les Résidences Accueil.

L'association propose un accueil au sein de deux maisons relais, à Neufchâteau et à Vittel. Ces logements sont destinés à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et/ou psychologique rend impossible à échéance prévisible un accès à un logement ordinaire. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi qu'un accompagnement afin de créer un environnement sécurisant et de travailler à des actions de réinsertion durable.

Tout au long de l'année, le Conseil de Vie Sociale travaille, propose, organise avec l'équipe, des repas collectifs, des animations, des sorties culturelles, des ateliers manuels.

En 2020, la résidence accueil, dédiée à un public souffrant de troubles psychiques a ouvert à Neufchâteau.

EN CHIFFRES

2 maisons relais

17 places

17 personnes logées

5

12

99,85 %
taux d'occupation

1 résidence accueil
depuis 2020

LES LOGEMENTS TEMPORAIRES

Les logements temporaires sont destinés à loger des personnes défavorisées pour une durée d'environ 6 mois renouvelable et à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle. Véritable tremplin vers l'autonomie, ils proposent les règles que la location d'un logement impose dans le cadre d'un accompagnement de proximité : paiement d'une redevance mensuelle adaptée aux ressources, entretien du logement et des communs, démarches liées à l'insertion sociale et professionnelle de la personne.

Répartis sur le territoire Ouest Vosges, les logements temporaires représentent une alternative à destination d'un public aux parcours complexes. L'accompagnement y est souvent soutenu et adapté.

Pour accéder à un logement temporaire, les personnes doivent répondre à trois critères :

- . Une autonomie minimum dans le logement et dans les gestes de la vie quotidienne ;
- . Des ressources même minimes qui permettent néanmoins à la personne de subvenir à ses besoins primaires ;
- . Un engagement de la personne dans son parcours en direction d'un logement classique ou accompagné.

De par la souplesse d'accès au dispositif, les logements temporaires représentent un outil particulièrement intéressant dans l'insertion d'un public défavorisé en recherche de solution concrète.



EN CHIFFRES

13 logements pour 25 places

28 personnes hébergées

8

20



Ouest Vosges

FOCUS

Le déménagement des locaux du pôle Ouest Vosges et l'ouverture de la résidence accueil

Au départ de ce projet, c'est la volonté de changer de locaux pour un cadre plus adapté aux activités et plus moderne qui a animé la Direction. En plus de la vétusté des anciens locaux du pôle, l'équipe était séparée en deux, dans un bâtiment mis à disposition par la ville, on trouvait l'équipe éducative et dans un autre bâtiment, en face, loué à la ville cette fois, le responsable, l'assistante administrative et la médiatrice familiale.

Cette organisation n'était pas facilitante et la volonté était de trouver un bâtiment salubre, bien isolé, plus grand où chacune aurait sa place.

Quand l'ESAT, ancien propriétaire de nos nouveaux locaux a manifesté en 2016 son envie de faire construire son bâtiment et de mettre en vente celui occupé jusqu'alors, l'association s'est positionnée et deux ans plus tard, en 2018, elle devenait propriétaire du bâtiment.

Ce bâtiment a représenté une triple opportunité pour l'association :

- . Améliorer le bien-être de l'équipe ;
- . Améliorer la prise en charge des personnes accueillies ;
- . Répondre à la problématique de santé mentale existante sur le territoire.

Pendant deux ans, à partir du moment où l'association s'est positionnée pour l'achat du bâtiment, l'équipe a affiné son diagnostic autour de la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques.

Le constat était le suivant : la prise en charge de la maladie psychique sur le territoire est complexe. Il était difficile pour les équipes de construire des réponses cohérentes sur le territoire. Le pôle Ouest Vosges était régulièrement confronté à la prise en charge de personnes souffrant de troubles psychiques sur ses différents dispositifs sans pour autant avoir la légitimité du diagnostic auprès du champ médical.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'ouverture de la résidence accueil,

une convention est en cours de signature avec la psychiatrie afin de garantir la meilleure prise en charge aux personnes accompagnées.

La résidence accueil offre une réelle prise en charge adaptée aux personnes souffrant de pathologies psychiques. **La résidence compte 12 places. En 2020, elle a accueilli 4 résidents-es, deux femmes et deux hommes.**

Les résidences accueil constituent une catégorie de maisons relais destinées à l'accueil de personnes :

- . Fragilisées par des troubles psychiques, non obligatoirement reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MPDH), liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- . Suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;
- . Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus, sans critère d'âge.

La résidence accueil contribue à la réduction des inégalités sociales de santé. **Permettre à chacun-e d'accéder au logement est un axe majeur des politiques territoriales portées par les collectivités** et le logement social y tient une place particulière puisqu'il répond aux besoins des habitants-es les plus précaires et participe à l'insertion sociale des populations.

L'objectif de la résidence accueil est de proposer un espace sécurisé et sécurisant, encadré par une équipe pluridisciplinaire, pour que des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale améliorent leur situation sociale et développent leur autonomie au rythme qui est le leur.

Chaque résident-e est locataire de son logement de type studio. L'équipe propose un accompagnement social global et adapté autour d'un projet personnalisé et de ce qui est important pour la personne.

La résidence accueil dispose d'un espace collectif. Il permet aux résidents-es de se rencontrer et de rencontrer d'autres personnes fréquentant l'association et les équipes ADALI.



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT DES JEUNES RÉFUGIÉS

L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes accompagnées.

Toutes les personnes accompagnées par les professionnels des différentes associations sont issues de la demande d'asile et bénéficient soit du statut de réfugié, soit de la protection subsidiaire. Le public est orienté dans le cadre des Comités Techniques des Réfugiés Régularisés (CTRR) portés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et organisés une fois par mois.

ADALI a la spécificité d'accompagner 20 jeunes de moins de 30 ans. Accueillies dans des centres d'hébergement, les personnes sont orientées vers le dispositif si elles répondent aux quatre critères suivants :

- . Sortir d'une structure d'hébergement
- . Avoir besoin d'un accompagnement
- . Avoir moins de 30 ans
- . Bénéficier du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

Le nombre de jeunes accompagné augmente légèrement, passant de 23 à 26 jeunes au total (accompagnement individuel vers le logement) et de 11 à 12 pour les jeunes dans le cadre du collectif service civique.

Le public est exclusivement masculin cette année. À nouveau, au vu du nombre d'orientations ainsi que des accompagnements effectués sur cette période, le dispositif en tant que solution d'accompagnement renforcé confirme son intérêt pour répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la circulaire. Le public est très volontaire sur l'accompagnement proposé, et adhère en grande majorité à celui-ci, notamment sur un territoire et dans un pays dont les codes sont encore pour eux en cours d'acquisition.

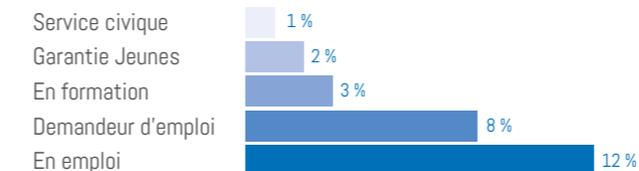
L'objectif de relogement est globalement atteint pour les publics accompagnés pour les motifs évoqués plus haut au sein du parc ADALI. Cette situation ne constitue pas pour ADALI une fin en soi. Pour ces publics il n'existe que relativement peu de réponses adaptées sur le territoire notamment en quantité de logement. Dans un contexte de pandémie pénalisant, la faible rotation sur le parc social, et notamment sur les petites unités adaptées aux besoins et ressources des jeunes, ou encore les réhabilitations



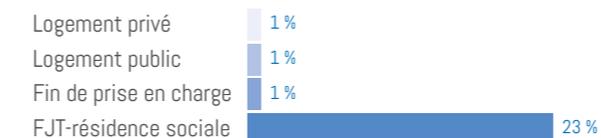
prévues sur le parc social (bailleurs sociaux, résidences sociales), ne devraient pas permettre sur le nouvel exercice de trouver de nouvelles solutions.

La question du niveau de connaissance en langue française demeure une difficulté pour fluidifier certaines étapes de l'accompagnement, ici la possibilité de faire bénéficier ces publics d'un interprétariat apporterait une valeur ajoutée.

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES



SITUATION DES JEUNES FACE AU LOGEMENT



EN CHIFFRES

38 jeunes accompagnés

26 jeunes dans le cadre d'un accompagnement individuel

12 jeunes accompagnés dans le cadre des actions collectives menées avec les jeunes en service civique

25,6 ans : âge moyen





LES PLATEFORMES LOJ'TOIT

Il s'agit d'un « guichet unique logement » ouvert aux 16-30 ans sur le territoire du Grand Nancy et sur le territoire d'Épinal.

Les Plateformes Loj'Toît ont pour objectifs :

- . D'accueillir, informer, orienter et accompagner ces jeunes dans leur projet d'accès au logement, durable ou temporaire, individuellement et/ou dans le cadre d'actions collectives.
- . De favoriser la mobilité professionnelle des jeunes.

Aussi bien en individuel qu'en collectif, l'accompagnement proposé s'adapte à chacun des jeunes rencontrés, ainsi qu'aux besoins et attentes de ces derniers, qu'ils soient exprimés par les jeunes ou repérés par la conseillère Loj'Toît en entretien.

L'accompagnement individuel se décline à travers les points suivants :

- . Identification des besoins et informations générales autour du logement,
- . Évaluation du projet de logement du jeune,
- . Accompagnement du jeune dans ses démarches administratives d'accès aux droits, orientation vers des offres de logement et/ou d'hébergement correspondant à sa situation et à sa demande.

Les jeunes accueillis manifestent leur besoin de logement ou d'hébergement et également un besoin en termes d'accompagnement dans les démarches à mener en amont du logement et sur les questions concrètes liées aux droits et devoirs du locataire (bail, caution...).

Le bas niveau de ressources des jeunes, et, en particulier pour de nombreux cas de publics que nous rencontrons l'irrégularité de leurs revenus de par des parcours discontinus et l'impossibilité pour les jeunes d'accéder au RSA représentent des dif-



ficultés importantes. L'absence de garant pour de nombreux jeunes, et cela malgré la mise en place de VISALE par Action Logement est également un frein.

Les petits logements sociaux sont peu nombreux sur la Métropole, avec des délais d'attente pas toujours en adéquation avec les projets des jeunes. De fait, le parc privé offre une réponse souvent plus immédiate mais à des coûts et conditions différentes et parfois plus contraignants pour les jeunes.

Dans les Vosges, nous partageons avec nos partenaires le besoin de développer sur le territoire des solutions d'habitat jeunes. La mobilité et les faibles ressources des jeunes sont les principaux freins que nous rencontrons.

Grand Nancy

Mission Locale du Grand Nancy
FJT Les Abeilles à Nancy

Vosges

Service Odyssée à Épinal
Mission Locale d'Épinal
Maison ressources de Vittel
Mission Locale de Neufchâteau

EN CHIFFRES

122 jeunes rencontrés dans le cadre d'entretiens individuels

177 jeunes accueillis dans le cadre des actions collectives

29 actions collectives



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

L'Accompagnement Social Lié au Logement porté par ADALI Ouest Vosges est un dispositif à destination des bénéficiaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

L'objectif est de faciliter l'accès au logement ou le maintien dans le logement des ménages, quel que soit leur composition, tout en favorisant leur autonomie dans la vie quotidienne grâce à un accompagnement dans les démarches administratives, la gestion du budget ou la priorisation des achats.

L'intervenante sociale, en étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental des Vosges, intervient sur le secteur Ouest Vosgien, sur le territoire de la MSVS de Neufchâteau jusqu'à la ville de Mirecourt. En entretien à domicile ou au bureau, l'accompagnement est adapté à la situation et aux besoins des ménages.

Le suivi peut durer jusqu'à 18 mois. Les modalités de renouvellement ou d'arrêt anticipé pour non-adhésion du bénéficiaire sont échangées lors des comités de suivi réguliers entre ADALI et la MSVS afin d'assurer un accompagnement rigoureux et adapté aux situations des personnes.

L'ASLL répond à une charte proposant trois grandes orientations :

- . La mise en confiance du public
- . La disponibilité de l'intervenante sociale et de l'association
- . Le travail en réseau



EN CHIFFRES

26 personnes accompagnées

11 15

676 rendez-vous



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF EN TEMPS DE CRISE

Pendant cette période et spécifiquement pendant le premier confinement de mars 2020, l'investissement et la créativité des équipes ont permis de limiter les situations complexes et d'accompagner les personnes au plus près de leurs besoins. Cette phase, malgré tout ce qu'elle comporte comme violence et stress, a invité les équipes à redéfinir leur rapport aux personnes, à réinterroger leurs techniques d'entretien en troquant le bureau contre des échanges plus informels, par téléphone ou en visio. Cette période a également permis de remobiliser les personnes et de davantage s'appuyer sur leurs compétences dans un contexte où tout le monde était confronté aux mêmes incertitudes.

La présence-veille des équipes

Les équipes appelaient quotidiennement les personnes accompagnées. L'objectif des appels était de proposer une présence-veille au public afin de les rassurer et de s'assurer qu'ils allaient bien.

Une présence physique régulée

Les équipes avaient pour mission de s'assurer que les personnes, notamment les mineurs se portent bien et respectent les règles liées au confinement. Aussi, les équipes organisaient des visites sur les quartiers d'habitation des jeunes et pouvaient également aller jusqu'aux logements pour y déposer des attestations ou des documents liés à la scolarité des jeunes. Les jeunes ont également continué d'être accompagné sur l'axe santé et une fois l'association dotée de masques, les visites à domicile ont pu être remises en place, à partir d'avril.

Un axe prévention fort

Un important travail autour de l'information et de la prévention a été mené sur tous les services par le biais des infirmières notamment. Des outils ont été créés par les infirmières via de nouveaux supports. Des vidéos ont été réalisées sur différents thèmes afin d'informer les personnes sur les gestes barrières et de les sensibiliser sur certains comportements pouvant entraîner des troubles (mal de tête et écran, nourriture et maux de ventre, stress, etc.).

La déconstruction des fake news

Accompagner les personnes sur l'information et leur source a représenté un pan important de l'activité au début du confinement. Le rôle des équipes était d'informer et d'orienter les jeunes vers des supports fiables, de les interroger sur la pertinence de certains raisonnements en les invitant à confronter différentes sources et différents points de vue.

L'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs auprès des publics MNA s'est avérée être une mission particulièrement chronophage pour les équipes.

L'animation à distance

Pendant cette période, les équipes ont rapidement fait le constat que les appels quotidiens aux personnes accompagnées ne pouvaient suffire à les contenir sur toute la période. Ainsi, sur tous les sites, des initiatives ont fleuri pour proposer aux usagers d'autres moyens de s'occuper : défis sportifs, vidéos, recettes de cuisine, concours d'écriture, livrets de jeux, de nombreux outils ont ainsi été créés.

La lutte contre la fracture numérique

Dans le cadre de l'aide d'urgence mise en place par la Fondation de France, l'association a pu acquérir du matériel numérique (tablettes, téléphones, télévision) afin de :

- . Limiter l'isolement des personnes
- . Faciliter le lien entre les équipes et les personnes accompagnées
- . Permettre aux jeunes de poursuivre leur parcours scolaire

Le soutien aux personnes vulnérables

L'association s'est mise en lien avec l'Agence du Don en Nature pour acquérir du matériel de première nécessité : shampoings, gels douche, rasoir, gels hydroalcooliques pour les personnes rencontrant d'importantes difficultés. Des stocks ont été créés à Nancy, Neufchâteau et à Accueil Écoute Épinal. Les accueils de jour ont continué d'assurer les services de base : accès à la douche, au lave-linge, distribution de café et réalisation des démarches administratives prioritaires.





INSERTION

Le pôle Insertion regroupe plusieurs dispositifs visant à faciliter l'inclusion sociale ou socio-professionnelle des personnes accompagnées :

- . Les accueils de jour, à Épinal, Neufchâteau, Vittel et Mirecourt
- . La référence RSA, à Neufchâteau et Épinal
- . Les ateliers d'insertion, à Neufchâteau et Épinal
- . Le Point Accueil Ecoute Jeunes, à Neufchâteau

Les équipes œuvrant dans le champ de l'insertion et travaillant avec des publics fragiles ont dû faire preuve de vigilance pendant toutes les phases de confinement afin de limiter la dégradation des situations des personnes.

LES ACCUEILS DE JOUR

Appelés également Accueil Écoute, les accueils de jour sont nés de la volonté de pouvoir proposer aux personnes en situation de grande précarité « une réponse immédiate, de proximité et inconditionnelle » sur les territoires.

Pour ADALI, les dispositifs Accueil Écoute sont des espaces d'échange et d'écoute pour des personnes sans logement ni hébergement, des personnes hébergées ou logées en situation d'isolement et de précarité sociale et/ou économique.

Le dispositif remplit trois objectifs :

- . Rompre l'isolement et favoriser l'ouverture des personnes et le lien social,
- . Mettre à disposition des publics un endroit sécurisant,
- . Proposer des services répondant aux besoins des publics (lessive, nourriture, sanitaires, aide aux démarches, espace chaleureux, etc.).

Le public accueilli est majoritairement bénéficiaire des minima sociaux ou n'a aucune ressource, pour les plus jeunes (les moins de 25 ans ne pouvant pas bénéficier du RSA). Ces personnes fragilisées présentent souvent un cumul de difficultés : financières, familiales, de logement, de santé et/ou d'emploi. L'espace offert à ce public est un lieu de socialisation mais également un endroit où l'équipe travaille avec les personnes leur projet de vie.

La présence d'une infirmière coordinatrice des soins sur l'accueil de jour d'Épinal permet d'accompagner le public vers la conscientisation de leur santé et une meilleure connaissance des dispositifs existants sur le territoire.

EN CHIFFRES

5 711 passages

338 personnes accueillies

84 254

36 jeunes de moins de 25 ans

4 785 repas distribués

305 douches 328 lessives 31 vestiaires

868 entretiens individuels

70 actions collectives

FOCUS

Le fonctionnement de l'accueil de jour en 2020

En 2020, année marquée par la pandémie, les accueils de jour de l'association sont restés ouverts, sans accueil collectif ni repas proposé mais avec une présence offrant aux personnes la possibilité d'emporter un café et des denrées, de maintenir une situation administrative ou de prendre une douche.

À partir du mois de mars, les mesures gouvernementales et les recommandations concernant le fonctionnement des accueils de jour ont complètement perturbé le quotidien du service. Le confinement décrété, Accueil Écoute Épinal a limité son activité à des ouvertures en demi-journée afin d'assurer une permanence pour le public prioritaire. Ce dernier était le seul autorisé à entrer à l'intérieur des locaux pour bénéficier des prestations fondamentales de mise à l'abri, d'accès à l'alimentation et à l'hygiène, ainsi qu'à la recherche d'un hébergement d'urgence.

Les personnes non prioritaires qui se présentaient pouvaient recevoir de l'information, des colis alimentaires et des attestations de déplacement.

Les temps collectifs, formels et informels, ont été complètement supprimés. Les accompagnements individuels ont été reportés et la mission référence RSA s'est effectuée par contact téléphonique dans la mesure du possible. La veille sociale a représenté une part importante du travail de l'équipe durant cette période. En effet, pour les membres de la file active 2019 et 2020 munis d'un téléphone portable et ayant communiqué leur numéro, l'équipe a pris contact avec eux au moins une fois par semaine afin de recueillir leurs ressentis et connaître leur état d'esprit au vu de la situation. D'autres, souvent sans téléphone, passaient régulièrement à l'ac-

cueil de jour pour demander des attestations de déplacement ou un colis alimentaire, l'occasion pour eux d'échanger avec l'équipe. Le travail de sensibilisation sur les gestes barrières, surtout au début de la pandémie, a été important surtout au vu de la réticence de certaines personnes à croire en l'existence du virus.

À partir de mai 2020, l'activité a repris. La jauge d'accueil limitée, l'obligation du port du masque et le respect des mesures barrières ont permis de reprendre, dans la limite du possible, notre activité. La présence des accueillis-es était cependant limitée dans le temps. Les entretiens dans le cadre du RSA ont également été remis en place.

Les petits déjeuners ouverts à tous et toutes ont pu reprendre à partir de juin, plusieurs services ont dû être organisés afin de limiter le nombre de personnes présentes dans les locaux en même temps. Des actions collectives principalement en extérieur ont été proposées durant l'été, les quelques ateliers intra-muros voyaient leur nombre de participants limité.

Les repas collectifs n'ont pu reprendre qu'au 1^{er} octobre, en priorisant une fois encore les personnes sans abri et sans ressources, en limitant le nombre de participants et en appliquant l'ensemble des mesures barrières.

Un des constats majeurs de cette période est la complexification des situations auxquelles ont dû faire face les professionnels. Le fait que les personnes cumulent de multiples problématiques (addictologie, troubles psychiques) rendent de plus en plus difficile le travail d'accompagnement. L'équipe se trouve souvent confrontée à un manque de réponse adaptée, notamment en lien avec les errances psychiatriques, ce qui peut empêcher toute avancée dans les parcours individuels, et dans certains cas mettre à mal le moindre temps collectif. L'année 2020 aura donc été particulière a bien des égards pour les accueils de jour et ses bénéficiaires.





LA RÉFÉRENCE RSA

Le rôle du référent unique RSA est d'accueillir et d'accompagner les personnes en vue de les aider à construire leur parcours d'insertion.

Le référent RSA est un interlocuteur unique, identifié et repéré par le bénéficiaire. Il propose un accompagnement social.

Son rôle est de :

- . Définir un projet
- . Fixer des étapes
- . Déclencher les mesures, prestations et actions appropriées, etc.

Le référent RSA assiste la personne dans la construction de son parcours d'insertion sociale et professionnelle, tout en étant garant de la cohérence et faisabilité des étapes qui le composent. Il s'appuie sur les réponses de droit commun et l'offre d'insertion du territoire et du département. Il développe des relations privilégiées avec toutes les structures d'insertion de son champ d'intervention (social, santé, professionnel).

EN CHIFFRES

167 personnes accompagnées



53



114

LES ATELIERS D'INSERTION

À Neufchâteau et à Épinal, les équipes socioéducatives proposent des ateliers collectifs aux personnes accompagnées bénéficiaires du RSA.

Ces ateliers collectifs représentent des espaces essentiels de valorisation du lien social et d'acquisition de compétences psychosociales pour les personnes accompagnées.

À Neufchâteau, trois ateliers d'insertion sont proposés aux personnes accompagnées :

- . **On s'port bien** : activité physique adaptée et bien-être pour favoriser l'estime de soi et connaître son corps ;
- . **Se sentir mieux chez soi** : le bricolage à des fins d'appropriation de son logement, de remise en état à moindre coût, d'apprentissage de gestes technico-professionnels ;
- . **Qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui** : la cuisine comme vecteur de socialisation, de nutrition et de budget maîtrisé.

INSERTION



FOCUS

La reprise des ateliers

Au vu du contexte sanitaire, les ateliers n'ont pas pu se tenir comme prévu. Afin de maintenir le lien avec les personnes, des entretiens individuels ont été menés. Leur objectif était de soutenir les personnes dans leurs démarches d'insertion.

Les ateliers autour de l'activité physique ont été interrompus pendant toute la première phase de confinement. Ils ont repris dès juin en l'extérieur : les personnes étaient invitées à venir marcher avec l'équipe ou à réaliser un parcours de santé.

Les recommandations et gestes barrières n'ont pas permis la tenue des ateliers cuisine et bricolage. Toutefois, les équipes ont œuvré pour réinventer ces espaces. Pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, des ateliers autour de l'insertion socioprofessionnelle ont été mis en place.

Leurs objectifs étaient les suivants :

- . Soutenir les personnes dans l'élaboration de leur projet
- . Lever les freins potentiels quant à la définition des projets de chacun-e
- . Faciliter l'inscription des projets des personnes dans un contexte bien spécifique

Menés en individuel ou en collectif, ces ateliers ont permis aux personnes de maintenir leur engagement et de rester inscrites au sein d'un collectif.



LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Le Point Accueil Écoute jeunes (PAEJ) est un lieu d'accueil, d'écoute, de suivi, d'accompagnement et de remobilisation sociale, bas seuil, destiné aux jeunes de 13 à 25 ans, du droit commun, précaires et errants, marginalisés ou en voie de marginalisation sur le territoire de Neufchâteau.

Le PAEJ est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les enfants, les adolescents et leurs parents. La plupart des jeunes accueillis sont sans ressources à leur arrivée et très souvent en situation de rupture familiale. Le dispositif « Garantie Jeunes » facilite la remobilisation et la mise en œuvre du projet professionnel des jeunes.

EN CHIFFRES

21 jeunes accompagnés



7



14



FAMILLE

Le pôle Famille s'inscrit sur le territoire de l'ouest vosgien.

Son objectif principal est de créer / faciliter le lien entre les personnes là où il arrive qu'il soit rompu ou fragilisé.

LA MÉDIATION FAMILIALE

L'ESPACE RENCONTRE PARENTS / ENFANTS

La médiation familiale a pour objectif d'accueillir et d'accompagner des personnes pour qui la communication est rompue mais qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées.

Lors de crises ou de ruptures familiales graves, les espaces de rencontre ont pour fonction d'aider au maintien ou au rétablissement des liens entre enfants et parents.

La médiation familiale approche tous les domaines de la vie d'un individu, de la gestion des ressources d'un couple à des aspects liés davantage au parcours intime des personnes.

Le principe de la médiation est de proposer à ces personnes de se rencontrer dans un lieu neutre et sécurisant en présence d'une médiatrice familiale et de construire une nouvelle manière d'échanger.

La médiatrice familiale accueille principalement des couples qui se séparent ou qui se sont séparés et qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées pour les enfants. La médiatrice familiale accompagne également des fratries adultes ou des parents et leurs adolescents pour qui la communication est devenue complexe. Dans le cadre des couples, l'objectif de la médiation familiale est de faciliter la séparation entre deux personnes alors que dans le cas d'un parent et d'un adolescent, l'objectif est de reconstituer le lien familial. **Chaque médiation s'adapte aux parcours et attentes des personnes accueillies.**

Le service de médiation familiale de l'association est présent sur le territoire de l'Ouest Vosgien afin de proposer aux personnes demandeuses de médiation familiale, des interventions à proximité de leurs lieux de résidence. Des permanences sont menées au tribunal afin de promouvoir le dispositif.

La médiatrice familiale assure également la formation de jeunes médiateurs scolaires au sein du collège de Liffol le Grand. L'objectif est de faciliter la gestion des conflits au sein des classes.

L'activité de la médiation a fortement augmenté au second semestre 2020.

EN CHIFFRES

Présentation du dispositif à **74** personnes

21 processus de médiation en 2020

51 séances de médiation

50 jeunes formés à la médiation scolaire

L'espace rencontre propose :

- **Un espace de rencontre** permettant aux familles d'exercer leur droit de visite dans les locaux de notre association
- **Le passage de bras** : lorsque l'intérêt de l'enfant le commande ou lorsque la remise directe de l'enfant à l'autre parent présente un danger pour l'un d'eux, le juge en organise les modalités pour qu'elle présente toutes les garanties nécessaires. Il peut prévoir qu'elle s'effectue dans un espace de rencontre qu'il désigne, ou avec l'assistance d'un tiers de confiance ou du représentant d'une personne morale qualifiée

EN CHIFFRES

8 familles accompagnées

12 enfants accueillies

78 visites

11 passages de bras





ENFANCE

Depuis 2013, l'association ADALI accueille et accompagne des jeunes mineurs isolés étrangers sur le territoire des Vosges. L'association ADALI s'est rapidement mobilisée pour proposer un accompagnement adapté, spécifique à cette prise en charge.

Un travail étroit s'est institué entre le Conseil Départemental et le service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers d'ADALI, permettant d'affirmer une même cohérence dans les prises en charge, au fil des différentes évolutions auxquelles l'association a dû s'adapter.

Un important réseau partenarial s'est constitué autour de l'accès à la scolarité, l'emploi, la santé et également la citoyenneté, les loisirs dans le but de faciliter l'intégration de ces jeunes.

Depuis 2018, l'association accueille et prend en charge des jeunes étrangers en attente d'évaluation de leur minorité au sein de deux services, à Monthureux-sur-Saône / Darney et à Épinal.

En 2020, l'association dispose dans les Vosges d'un agrément de 283 places, réparties en places d'accueil d'urgence et de mise à l'abri pour les jeunes arrivant sur le territoire et se déclarant mineurs et en places d'accompagnement pour des jeunes évalués mineurs par le Conseil Départemental.

L'accompagnement des jeunes mineurs isolés a été perturbé par la crise sanitaire et les différentes périodes de confinement et de couvre-feu. Pour les jeunes, ces phases ont été particulièrement anxiogènes au vu du peu de temps dont ils disposent pour s'inscrire dans un projet viable qui leur permettra de s'inscrire durablement sur le territoire français. Les équipes qui accompagnent les MNA ont redoublé d'efforts pour limiter les ruptures dans les parcours des jeunes.

L'ACCUEIL D'URGENCE



Le dispositif

132 →  → 112
jeunes accueillis → jeunes sortis

FOCUS

Le confinement de mars 2020 à Monthureux-sur-Saône

La crise sanitaire a exacerbé cette période anxiogène et source d'angoisse que constitue la phase de l'évaluation. Dans ce contexte complexe, les jeunes ont exprimé un immense désarroi et ont eu tendance à s'isoler, à penser qu'on ne faisait rien pour eux. Cette attente a été vécue comme une perte de temps, elle a été définie par les jeunes comme un obstacle à la réalisation de leur projet de vie : « nous voulons juste une réponse oui ou non, nous acceptons le résultat mais nous laisser dans l'attente est un enfermement ».

Le rapport au temps des jeunes est différent de celui de la vie institutionnelle. En effet, la fragilité de leur situation les amène à attendre une réponse rapide qui n'est pas compatible avec la procédure d'évaluation. Cette situation a invité l'équipe à s'interroger sur la construction de la relation éducative avec les jeunes. Par ailleurs, cette situation a provoqué une dégradation de leur état psychologique et a nécessité la mise en place d'un accompagnement plus soutenu pour aider les jeunes à traverser cette étape. L'équipe a multiplié les interventions auprès des jeunes et a créé de nombreux outils pour recueillir leur parole. Dans ce contexte sanitaire, les services ont dû se réinventer et mobiliser toutes les énergies pour faire face aux immenses défis à surmonter afin de maintenir l'essentiel des missions, amortir les impacts du confinement auprès des plus fragiles, tout en assurant la prise en charge éducative et sanitaire des jeunes.

Sur le plan du fonctionnement, les équipes ont su faire preuve d'une grande adaptabilité pour proposer un accompagnement adapté aux besoins des jeunes et de palier leur isolement, leur souffrance et leur décrochage. Cette adaptation s'est traduite par une nouvelle façon de relationner en s'appuyant sur de nouveaux outils :

- Le journal du confinement, avec des jeux, des informations pour lutter contre les informations « intox », des thématiques autour des valeurs de respect, de justice et de solidarité
- La bande dessinée
- Les outils multimédias, des jeux multimédias, un soutien scolaire via des tablettes
- Une présence dans les appartements en respectant les gestes barrières,
- Proposer un accompagnement plus individualisé dans la gestion de leur quotidien et de leur autonomie.



En 2018, l'arrivée importante de jeunes se présentant comme mineurs dans le département des Vosges a interrogé le dispositif mis en place et ouvert la réflexion aux modes de prise en charge de ces publics.

Le Département a sollicité ADALI pour prendre en charge l'accueil, la mise à l'abri et l'accompagnement de 40 jeunes se déclarant MNA. Fin 2018, l'association, en concertation avec le Conseil Départemental, avait dédiée 92 places à la mise à l'abri des jeunes se déclarant mineurs isolés étrangers à Monthureux / Darney et Épinal. En fonction du flux migratoire, l'association adapte son organisation à la réalité que vit le territoire.

Les services d'accueil d'urgence ont pour missions :

- La mise à l'abri en offrant un lieu d'accueil et de transition aux jeunes, premier refuge en territoire français après les longs périodes qui les ont éloignés de leur pays et de leur famille. Cet accueil vise à les protéger et à répondre à leurs besoins (hébergement, nourriture et hygiène),
- Un bilan santé complet,
- Une évaluation de leur autonomie et de leur vulnérabilité,
- L'acquisition des premières bases de la citoyenneté et des valeurs de la République.

L'accompagnement proposé par ADALI s'articule autour d'une prise en charge individuelle et de la mise en œuvre d'actions collectives.

L'équipe intervient sur :

- Les questions de vie quotidienne en invitant les jeunes à prendre soin de leur espace de vie
- La santé avec la présence d'une infirmière, d'une psychologue et d'un médecin coordinateur
- Les démarches administratives des jeunes

. La citoyenneté et la maîtrise du français grâce notamment à l'intervention de quatre bénévoles

L'année 2020 est marquée par la baisse exponentielle du flux des arrivées. Face à ce constat, l'association ADALI et le Conseil Départemental ont pris des mesures fortes. En effet, **à partir du 15 mars 2020, les places d'urgence d'Épinal ont été transformées en places pour les jeunes confiés de plus de 16 ans.**

La baisse du flux enregistrée au cours de l'année 2020 a eu un impact très fort sur l'activité des services. Le service de mise à l'abri a enregistré une baisse de 71 % du taux d'occupation par rapport à l'année 2019. Cette diminution a nécessité d'adapter l'organisation interne.

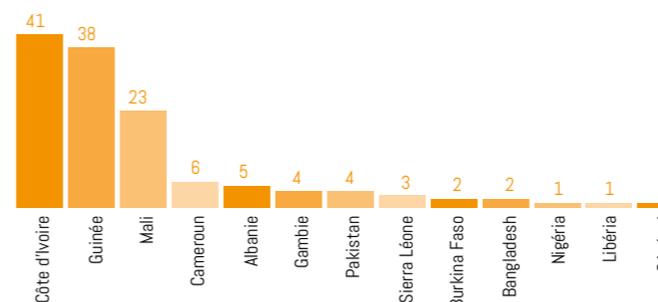
En parallèle à cette situation, l'association ADALI et le Conseil Départemental ont vu émerger de nouvelles problématiques au sein du public MNA :

- Augmentation significative de l'arrivée de jeunes garçons et de jeunes filles de moins de 16 ans et du manque de réponses adaptées sur le territoire
- Augmentation des besoins de places pour les jeunes confiés
- Besoin d'apporter des réponses aux situations de jeunes qui mettent à mal le cadre éducatif et éprouvent de grandes difficultés à évoluer au sein de nos services
- De nombreux jeunes primo arrivants ou accueillis au sein des services MNA deviennent parents pendant leur minorité ou au début de leur majorité

EN CHIFFRES

- 92 places jusque mars
- 64 places à partir de mars
- 35 jeunes évalués mineurs
- 43 jeunes évalués majeurs
- 103 jours : durée moyenne de prise en charge

NATIONALITÉS DES JEUNES EN 2020



MOTIFS DE SORTIE

Motif de sortie	Nombre
Sortie administrative	43
OPP - Vosges	35
Départ volontaire	32
Hospitalisation	1

L'ACCOMPAGNEMENT DES MNA

L'association accompagne de manière globale depuis 2013 des mineurs isolés étrangers (jeune de moins de 18 ans n'ayant pas la nationalité française privée temporairement ou définitivement de la protection de sa famille). L'Association dispose de trois services : Odyssée, Trait d'union et Abéona.

Les services sont composés d'équipes pluridisciplinaires.

L'objectif des services de l'Association ADALI est de proposer un accompagnement global avec hébergement aux jeunes mineurs non accompagnés orientés dans le Département des Vosges en appartements diffus afin de leur permettre de construire leur projet et de s'investir durablement et sereinement dans leur parcours.

Les jeunes accompagnés bénéficient des prestations suivantes :

Soutien dans les démarches administratives : l'accompagnement dans les démarches administratives consiste à soutenir les MNA auprès des ambassades et également auprès de l'ensemble des services, souvent spécifiques à chaque pays. Il s'agit de les aider dans la compréhension des démarches dans l'obtention des documents nécessaires à la constitution de leur dossier administratif.

Accompagnement à la scolarité : dès l'arrivée des jeunes, un bilan est réalisé par le CIO pour permettre une scolarisation rapide et faciliter les parcours et la régularisation des situations des jeunes. Rapidement, la plupart des jeunes sont scolarisés dans les établissements du secteur en filières professionnelles. Chaque référent de parcours accompagne les jeunes dont il a la charge dans leur scolarité à travers l'aide aux devoirs, le lien avec les établissements et le respect du cadre institutionnel de l'Education Nationale.

Soutien à l'insertion sociale et professionnelle : l'équipe accompagne les jeunes dans leur recherche de stage, dans la contractualisation de leur contrat d'apprentissage auprès des entreprises et également auprès des services de l'Etat concernés.

Accompagnement au logement : les jeunes sont accompagnés dans leur logement par l'équipe. Il s'agit de favoriser le savoir-habiter des jeunes et de promouvoir leur autonomie à travers les actes du quotidien : l'alimentation, l'entretien du logement, etc.

Accompagnement à la citoyenneté : les jeunes sont accompagnés vers les lieux privilégiés de la ville comme les lieux de vie sociale et de culture. Ils sont accompagnés sur des thèmes comme la citoyenneté, l'interculturalité, les relations filles/garçons, la laïcité et le culte, les droits et devoirs de chacun, les us et coutumes du pays d'accueil afin d'aider les MNA à construire leur esprit critique et à devenir des adultes autonomes et émancipés.

Accompagnement à la santé et au bien-être : dès l'arrivée des jeunes, une analyse globale de leurs principaux besoins est réalisée notamment pour la prise en charge des pathologies et l'évitement des contagions. Les dépistages ainsi qu'un bilan complet à la médecine préventive sont organisés. Un accompagnement spécifique, en lien avec les spécialistes, est mis en place pour chaque mineur porteur d'une pathologie et nécessitant un suivi et une prise en charge

Le dispositif

59 entrées → 29 sorties



EN CHIFFRES

247 jeunes accompagnés

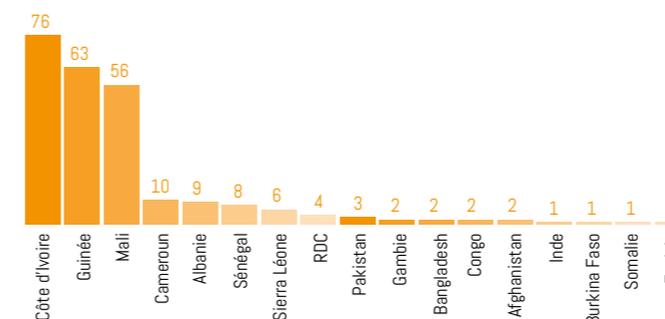
11

236

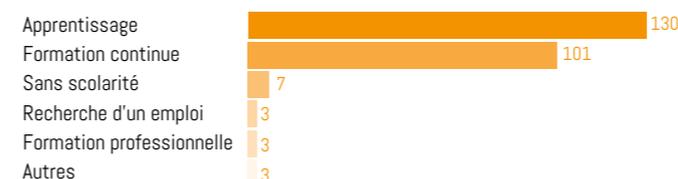
52 diplômés

adaptés. Une psychologue travaille en étroite collaboration avec l'équipe afin d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leur parcours. Les professionnels-les de ce champ appréhendent la santé à la fois dans sa dimension préventive et curative.

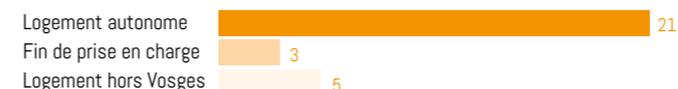
NATIONALITÉS DES JEUNES EN 2020



SITUATION DES JEUNES FACE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION



SITUATION DES JEUNES À LA SORTIE



FOCUS

Les séjours d'été

Le confinement de mars 2020 a été difficilement vécu par les jeunes MNA et en a renforcé leur isolement. Malgré l'attention que pouvait leur porter l'équipe éducative, ils n'étaient pas confinés avec leur proche.

Il nous a semblé important, en dépit du contexte sanitaire, de proposer aux jeunes de respirer.

Afin de limiter les risques de contamination et dans le respect de notre protocole sanitaire, l'association a loué un gîte dans les Hautes Vosges tout l'été. Des séjours successifs ont été organisés avec des jeunes de chaque service et un programme d'activités en plein air leur a été proposé. Afin de limiter les risques de contamination, le gîte n'a été occupé que par ADALI durant l'été et les équipes ont procédé à des désinfections régulières notamment entre les séjours de chaque équipe. Bien que le lieu du séjour se trouvait à proximité, les jeunes n'en ont pas été moins dépaysés.





SANTÉ

Depuis 2012, l'association ADALI dispose d'appartements de coordination thérapeutique au sein du département des Vosges répartis entre Neufchâteau et Épinal.

L'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) est un service médico-social, comme le stipule l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Les ACT prennent en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques et interviennent quand la problématique de soin a été identifiée. Il s'agit pour l'équipe d'accompagner le patient dans l'appropriation de sa pathologie et son acceptation. Le logement est un outil qui permet, à travers l'accompagnement à la vie quotidienne de construire un projet individualisé combinant une approche sanitaire et sociale.

LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE



La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique est de permettre à des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale, et atteintes de pathologies chroniques, de bénéficier d'un accompagnement médico-psycho-social personnalisé dans le cadre d'un hébergement, permettant d'assurer la coordination des soins, d'améliorer la situation sociale et de développer l'autonomie.

Depuis 2012, l'Association ADALI propose un accompagnement en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT). Le décret n° 2002-1227 du 3 octobre 2002 définit les ACT comme suit : « Les appartements de coordination thérapeutique (...) fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion. »

Il fixe également la nécessité d'avoir recours à une équipe pluridisciplinaire comprenant « au moins un médecin ».

Les Appartements de Coordination Thérapeutique interviennent quand la problématique de soin a été identifiée.

Les équipes des ACT sont pluridisciplinaires et mettent en œuvre un accompagnement cohérent qui tient compte du parcours, de la santé et du projet de la personne accompagnée afin de permettre aux personnes de stabiliser leur situation et d'apprendre à vivre avec leur pathologie. Le logement est un outil qui permet, à travers l'accompagnement à la vie quotidienne de construire un projet individualisé combinant une approche sanitaire et sociale.

L'association dispose d'appartements de coordination à Neufchâteau et à Épinal. Chaque site est autonome et dispose d'un fonctionnement propre afin de s'adapter aux réalités de chaque territoire. Toutefois, les services collaborent et partagent les mêmes valeurs, objectifs et outils. Chaque site dispose de deux coordinations, médicale et sociale. Au quotidien, les professionnels les composent avec leurs spécificités pour proposer un accompagnement à la fois global et bienveillant aux personnes accueillies.

Le nombre de places d'accueils est passé en 2020 de 8 à 10. Cet ajustement a répondu à la forte demande de prise en charge sur ce dispositif médico-psycho-social et a permis l'amélioration de la qualité de la prise en charge.

Le contexte sanitaire a modifié le fonctionnement du service. De mars à mai, l'accompagnement était axé essentiellement sur des temps individuels. Courant de l'été, les actions collectives ont pu reprendre dans le respect du protocole sanitaire mis en place par l'association. Sur chacun des sites les modalités d'organisation de rencontres collectives se sont adaptées au contexte sanitaire privilégiant des actions en petits groupes et principalement à l'extérieur.



EN CHIFFRES

10 places d'hébergement

14 personnes accompagnées

6 8

6 sorties

Candidatures | 21 reçues

8 acceptées

13 refusées

67% Taux d'occupation

LES SERVICES SUPPORTS

Quatre services supports viennent soutenir l'activité des services :

- . Le service ressources humaines
- . Le service projet et développement
- . Le service de maintenance générale
- . Le service administratif et financier

RESSOURCES HUMAINES

Projet du pôle RH en 2020

- . **Gestion liée à la crise COVID** : télétravail, remplacement des arrêts longs...
- . **Mise à jour complète du règlement intérieur**
- . **Restructuration PEE/PERCOL**
- . **Mise en place d'accord d'entreprise** pour les déplacements aux ambassades
- . **Atelier de travail** avec les membres du comité de direction sur les rémunérations et les critères de la CCN

EN CHIFFRES

99/100
Index égalité professionnelle Hommes/femmes 2020

107 salariés-es 
 **81**  **26**

7 bénévoles

39 ans : âge moyen
(identique au trois dernières années)

105 ETP

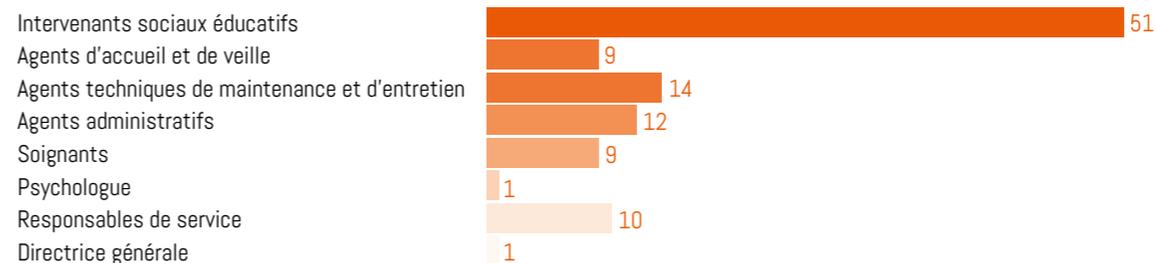
6 % d'augmentation des ETP

Turn over de **33 %** en baisse de 3 % par rapport à 2019 et de 8 % par rapport à 2018

TYPE DE CONTRAT AU 31/12/2020



RÉPARTITION DES SALARIÉS-ES PAR MÉTIER



NOMBRE DE SALARIÉS-ES FORMÉS-ES PAR THÈME

2 formations qualifiantes CAFERUIS : 2 salariés-es dont une terminée et validée
1 action mesure de protection : 3 salariés-es formés-es
1 formation siège administratif : 3 salariés-es formés-es
3 formations publics spécifiques : 7 salariés-es formés-es

« Soit 120 heures de formations hors formations qualifiantes »
En baisse au vu du contexte sanitaire

NOMBRE DE STAGIAIRES ET APPRENTIS



ORGANIGRAMME



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Eufémia RAGOT - Présidente

DIRECTION GÉNÉRALE
Céline LACÔTE - Directrice Générale

**ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**
Kévin ROLLAND

**RESSOURCES
HUMAINES**
Aurélie ROCCO

**TECHNIQUE
ET MAINTENANCE**
Dominique GAMET

**PROJET
ET DÉVELOPPEMENT**
Marjorie MICHEL

RELATION

→ Hiérarchique
→ Fonctionnelle

PÔLE OUEST VOSGES

LOGEMENT
INSERTION
FAMILLE
SANTÉ

Alain MOUGENEL

PÔLE GRAND NANCY

LOGEMENT

Jean-Denis SOULIS

PÔLE VOSGES CENTRALES

ENFANCE
SANTÉ
LOGEMENT

Séverine ROCCA

ENFANCE
INSERTION
LOGEMENT

Yassine BAHU

ENFANCE

Benrabah HABIB

ENFANCE

Louise MARIE

PROJET ET DÉVELOPPEMENT

Le service Projet et Développement vise à :

Soutenir le développement
de l'association

Garantir et améliorer la qualité
des prestations proposées
aux personnes accompagnées

Assurer
la communication interne
de l'association

Activités du pôle 2020

- . Mise à jour du **protocole sanitaire** de l'association en fonction de l'évolution des recommandations
- . **Création des protocoles d'intervention** en cas de suspicion de Covid-19 auprès des personnes accompagnées
- . **Réalisation d'une monographie** à l'échelle de l'association sur La gestion de la crise sanitaire au sein de l'association
- . **Création et animation de la communication interne** de l'association
- . **Animation d'ateliers** autour de l'éthique et de la bientraitance au sein des services
- . **Animation régulière d'ateliers de travail** autour de l'amélioration de la qualité des prestations proposées par le pôle Habitat Jeunes Grand Nancy

- . **Animation des groupes de travail** visant la redéfinition des activités sur le service d'accueil d'urgence de Monthureux-sur-Saône
- . **Mise à jour de la charte graphique** de l'association
- . **Mise à jour des outils de communication** de l'association
- . **Coordination et rédaction du rapport d'activité 2019**
- . **Montage de projets**
- . **Coordination de la journée des salariés-es** (redimensionnée dans le cadre de la crise sanitaire)
- . **Participation à la préparation du colloque de la FSH** (reporté pour cause de covid)

MOYENS MATÉRIELS

Activités principales en 2020

- . Gestion du parc automobile : 39 véhicules
- . Entretien d'un parc locatif : 180 sites pour 685 places

Principaux chantiers 2020

- . Déménagement des bureaux de la direction générale et des services supports à Vandœuvre
- . Déménagement des bureaux et locaux du pôle Ouest Vosges
- . Aménagement et ouverture de la résidence accueil à Neufchâteau
- . Fermeture du site ESPE à Épinal
- . Captation et aménagement des nouveaux sites locatifs pour les extensions des services ACT et LTJ

Au vu de l'activité croissante sur les différents sites de l'association et afin de faciliter l'accompagnement des équipes techniques sur l'ensemble de l'association, l'équipe a été renforcée sur le pôle Habitat Jeunes du Grand Nancy avec l'arrivée d'un chef d'équipe.



FOCUS

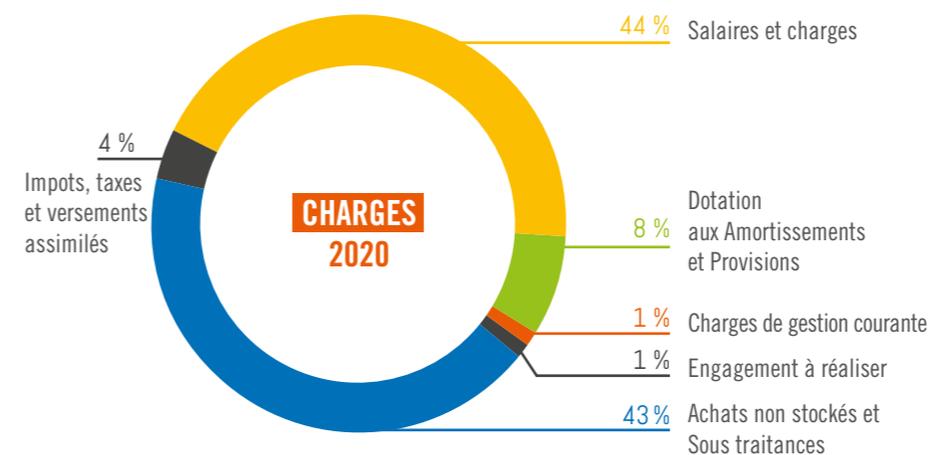
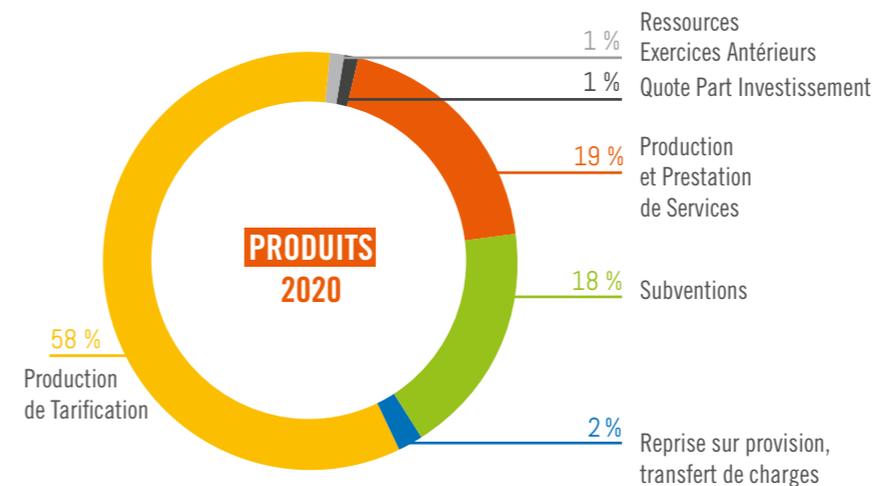
Le déménagement des locaux de la direction générale et des services supports

Les services supports s'étant étoffés pour répondre à l'activité grandissante de l'association, des nouveaux locaux étaient nécessaires pour accueillir l'ensemble des équipes. Par ailleurs, l'activité devenant également plus dense sur le pôle Habitat Jeunes du Grand Nancy, libérer l'espace pour l'équipe devenait de plus en plus urgent. L'équipe de la maintenance générale a assuré la remise en état du bâtiment et c'est toute une organisation, portée par la direction, qui s'est mise en place pour équiper entièrement ces nouveaux locaux que les équipes ont pu investir dès juin 2020, à la sortie du confinement. Un emplacement stratégique pour notre association puisqu'il évite désormais à nos collaborateurs et collaboratrices des Vosges d'entrer dans le centre-ville tout en garantissant notre proximité avec le pôle de Nancy.

MOYENS FINANCIERS

Budget global de l'association

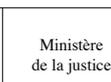
9 627 725 €



Les grands chantiers 2020

- . Structuration et stabilisation de l'équipe administrative et comptable
- . Mise en place de la Gestion Electronique des Documents

PARTENAIRES



LES GRAND Vosges



ADALI Habitat

Direction Générale et Services Supports
18, allée de la Forêt de la Reine
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy

Tél. 03 83 91 10 00

Email : info@adali-habitat.fr

www.adali-habitat.fr